

ATHENE LOUISIANAIS.

NOMS Des Rues

Qui ont été changés.

PREMIER DISTRICT.

Fonchar, (compagnant à Foydras), maintenant Constantine.
Martini, maintenant Willow.
Delord, maintenant avenue Howard.
Pearl, maintenant Poe.

DEUXIEME DISTRICT.

Wilson, maintenant Saratoga.
Oak, maintenant Orford.
Port, maintenant Moss.
St-Jean, maintenant Bell.
Washington, maintenant Bonaparte.
Chemin de Bayou, (de Nord Rampart à Nord Claiborne), maintenant Hospital.
Chemin de Bayou, (commence à Nord Claiborne, au lieu de Nord Rampart), maintenant Arthus.
Clay, (Nord à Chemin de la Métairie), maintenant Emmett.
Gaïnec, maintenant German.
Génoia, maintenant Fremain.
Hôpital, (maintenant du fleuve à Nord Claiborne, puis au lac).
Avenue Jackson, (maintenant avenue Van Buren), maintenant avenue Chalmette.
Avenue Moore, maintenant avenue Sound.
Webster, maintenant Volain.

TROISIEME DISTRICT.

Livaudais, maintenant Bohadans.
Pope, maintenant Hous.
Kedel, maintenant Kossid.
Ayer, maintenant République.
Adams, maintenant Alabama.
Alexander, maintenant Kentucky.
Blagatelle, maintenant Bourbon.
Blaronds, maintenant Douglas.
Dydes, maintenant Dinmore.
Champs-Elysees, maintenant avenue Champe-Elysees.
Erchein, maintenant avenue Lafayette.
Gélie, maintenant Grant.
Girard, maintenant Villard.
Bons Enfants, maintenant St-Clair.
Hunters, maintenant Eads.
Josephine, maintenant Japonais.
Jameville, maintenant Pontalba.
Lefevre, maintenant Lombard.
Livingston, maintenant Mandolin.
Monroe, maintenant Tupper.
Petro, maintenant Duboulet.
Pois, maintenant Avenue St-Roch.
Solomon, maintenant Sabrano.
Soracic, maintenant Selma.
Solon, maintenant Sénat.
Union, maintenant Tour.
Washington, maintenant Avenue St-Roch.

QUATRIEME DISTRICT.

Harmonie (anciennement à Chestnut).
Avenue et rue Jackson (maintenant Avenue Jackson).
Leré, maintenant Thobspitalou.
CINQUIEME DISTRICT.
Barthélemy, maintenant Bernades.
Avenue Canal, maintenant Avenue Whitney.
Chestant, maintenant Belleville.
Churot, maintenant Kent.
Decatur, maintenant Diane.
Franklin, maintenant Nones.
Hocock, maintenant Hermosa.
Jackson, maintenant Avenue Biddell.
Jefferson, maintenant Rivier.
Lapoyroue, maintenant Landerque.
Madison, maintenant Avenue Brook-lyn.
Market, maintenant Avenue Oplemans.
Monroe, maintenant Tohe.
Olatvia, maintenant Clyde.
Penn, maintenant Fuller.
Peter, maintenant Avenue Pelléus.
Villard, maintenant Morgan.
Washington, maintenant Wagner.
SIXIEME DISTRICT.
Leré, maintenant Thobspitalou.
Lousin, maintenant Irma.
Green, maintenant S. Liberté.
Chesnut (au-dessus du Parc), maintenant Audouin.
Market, maintenant Meadow.
St-Patrick, maintenant Saratoga.
Washington, maintenant Hampson.
Aroaie, maintenant Magnolia.
Barthélemy (de Upperville à Calhoun).
Esterpe (de S. Broad à Favense Ha-gan).
Gaquet, maintenant Vincent.
Henry, maintenant Willow.
Miro (de Walnut à Lower Line), Spruce.
Polyanthe (de S. Broad à l'avenue S. Hagan).
Eiba.
Terpicheou (de S. Broad à l'avenue S. Hagan).
Eve.
Uranie (de S. Broad à l'avenue Ha-gan).
Elk.
Victor, maintenant Magnolia.

SIXIEME DISTRICT.

Leré, maintenant Thobspitalou.
Lousin, maintenant Irma.
Green, maintenant S. Liberté.
Chesnut (au-dessus du Parc), maintenant Audouin.
Market, maintenant Meadow.
St-Patrick, maintenant Saratoga.
Washington, maintenant Hampson.
Aroaie, maintenant Magnolia.
Barthélemy (de Upperville à Calhoun).
Esterpe (de S. Broad à Favense Ha-gan).
Gaquet, maintenant Vincent.
Henry, maintenant Willow.
Miro (de Walnut à Lower Line), Spruce.
Polyanthe (de S. Broad à l'avenue S. Hagan).
Eiba.
Terpicheou (de S. Broad à l'avenue S. Hagan).
Eve.
Uranie (de S. Broad à l'avenue Ha-gan).
Elk.
Victor, maintenant Magnolia.

SEPTIEME DISTRICT ET NOUVEAU CARROLLTON.

Arbuckle, N. O., maintenant Apollo-nia.
Bernadotte (de Donnison ou Apriolet à N. Line), maintenant Protection.
Canada, maintenant Spymore.
Clay, maintenant Cherry.
Clinton, maintenant Cherokee.
Cypress, maintenant Panola.
De Armas, maintenant Metcalf.
Huitième, maintenant Brienne.
Dix-Huitième, maintenant Peach.
Trophée, maintenant Aubin.

CONCOURS DE 1896. L'athéna propose le sujet suivant à ses membres qui devront prendre part au concours de cette année: "De tous les romanciers français du dix-neuvième siècle, quel est celui qui vous paraît le plus et pour quelles raisons?" Les manuscrits seront reçus jusqu'au 15 mars 1896 inclusivement. L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or. Tous les manuscrits déposés en Louisiane sont envoyés à New York.

Dorhonde, E. et S., maintenant N. S. Dorgenois.
Edmond, maintenant Calhoun.
Gaspard (de Claiborne au-dessus) maintenant Cleveland.
Goyoso (de Walnut à Lowerline) maintenant Gen. Lee.
Jeanne, maintenant Alvar.
Jersey, maintenant Annociation.
Léonie, maintenant Clara.
Louise, maintenant S. Robertson.
Long jde l'Avenue Faveur au haut de la ville) maintenant French.
Magistra, maintenant N. Dorgenois.
Morales, maintenant Marais.
Napoleon, N. et S., maintenant N. et Sud Honeysey.
N. Market, maintenant N. Diamond.
Vieux Camp, maintenant Camp Place.
Vieux Magazine, maintenant Place Magasin.
Paix, maintenant Kerlerec.
St-Bernard (nouveau), maintenant Allen.
St-David, maintenant S. Franklin.
St-Denis, maintenant S. Romparis.
St-George, maintenant Howard.
St-Jean, maintenant St-Adeline.
Avenue St-Jean, maintenant S. avenue Hagan.
Sauvé, maintenant Hickory.
S. Market, maintenant S. Diamond.
Trémé, maintenant N. Liberté.
Urulilée (de Claiborne et au delà), maintenant avenue Urulilée.
Wardoff, maintenant Birch.
Warren, maintenant Poplar.
Warron (maintenant S. Basin), maintenant Saratoga.
De Armas (continuation de Esterpe), maintenant Grappe.
Robertson, maintenant S. Robertson, se prolongeant jusqu'à Lower Line, y compris Leont et Breles, entièrement sous le nom de S. Robertson.

RUES SANS LES DISTRICTS MAR

QUES.

Basile (de Clie au haut de la ville) maintenant Saratoga.
Boudonquid et Jeannette, maintenant Garfield.
Breless, maintenant Sud Robertson.
Commune, (de Baronne au fond de la ville), maintenant Avenue Tulane.
Crane, maintenant Bourgeois.
Chemin de Bayou, maintenant Olyra.
Fremier, maintenant avenue St-Cha-lis.
Quatrième, maintenant Oak.
Quatorzième, maintenant Oleander.
Jackson, maintenant Général Ogden.
Jefferson, maintenant Joliet.
Mad son, maintenant Dante.
Milton, N. C., maintenant Meron.
Napoleon, maintenant Neron.
Neurème, maintenant Spymore.
Dix Neuvième, maintenant Pear.
Olyra, maintenant Général Hood.
Phillip, N. C., maintenant Mermel.
Rowan, N. C., maintenant Rose.
Dixième, maintenant Maple.
Saprinus, maintenant Hickory.
Dix-Huitième, maintenant Palmiste.
S. Hagan, maintenant Birch.
Seizième, maintenant Palme.
Dixième, maintenant Mobile.
Troisième, maintenant Elm.
Deuxième, maintenant Fige.
Dorzième, maintenant Abriout.
Vingtième, maintenant Quinon.
Upper Line, maintenant Protection.
Washington, maintenant Fern.

L'Association d'Assurance DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Pour l'année expirée le 31 décembre 1895

Table with 2 columns: Primes reçues, Primes acquies. Total de la compagnie: \$192,367.91

ASSURANCES.

Table with 2 columns: Primes acquies, Primes acquies. Total de la compagnie: \$75,002.61

ASSURANCES.

Table with 2 columns: Primes acquies, Primes acquies. Total de la compagnie: \$378,925.58

L'ABELLE

Journal Quotidien. Contenant toutes les Matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les Matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les Matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ABELLE

Publie tous les jours, en outre les matières politiques, littéraires et locales.

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Étranger

Un Bulletin Maritime

Un Bulletin Financier

Un Bulletin Commercial

Bureaux et Ateliers

ABONNEMENTS:

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Éditions et un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte bonsoir d'abonnement et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres.

ASSURANCES. Southern Insurance COMPANY, OF NEW ORLEANS.

Troisième État Annuel. Le Compagnie, conformément à sa charte, établie le 17 Décembre 1856:

Table with 2 columns: Primes acquies, Primes acquies. Total de la compagnie: \$108,594.1

ASSURANCES.

Table with 2 columns: Primes acquies, Primes acquies. Total de la compagnie: \$491,476.92

ASSURANCES.

Table with 2 columns: Primes acquies, Primes acquies. Total de la compagnie: \$378,925.58

CHARTRE DE LA LOUISIANE. Compagnie d'Assurances des Marchands.

ARTICLE I. Le nom et le titre de cette corporation sera "THE MERCHANTS INSURANCE COMPANY"...

ARTICLE II. Cette Corporation, sous son nom corporatif, aura le pouvoir et le plein pouvoir d'exister...

ARTICLE III. Cette Corporation n'acceptera point de faire des affaires d'assurance...

ARTICLE IV. Le fonds de capital de cette Corporation est par les présentes fixé à cent mille dollars...

ARTICLE V. Les pouvoirs constitués de cette Corporation seront placés et exercés par un Conseil de Direction...

ARTICLE VI. Ce sous-dépôt de fonds sera chargé de donner avis par écrit à la majorité de la Compagnie...

CHARTRE. Compagnie d'Assurances des Marchands.

ARTICLE I. Le nom et le titre de cette corporation sera "THE MERCHANTS INSURANCE COMPANY"...

ARTICLE II. Cette Corporation, sous son nom corporatif, aura le pouvoir et le plein pouvoir d'exister...

ARTICLE III. Cette Corporation n'acceptera point de faire des affaires d'assurance...

ARTICLE IV. Le fonds de capital de cette Corporation est par les présentes fixé à cent mille dollars...

ARTICLE V. Les pouvoirs constitués de cette Corporation seront placés et exercés par un Conseil de Direction...

ARTICLE VI. Ce sous-dépôt de fonds sera chargé de donner avis par écrit à la majorité de la Compagnie...

SIGNAUX D'INCENDIE.

- 6 Harmonie à Thobspitalou. 7 Washington à Thobspitalou. 8 Carondelet et Natchez.

CHARTRE.

Be it known that on this seventeenth day of May in the year of Our Lord one thousand eight hundred and ninety six...

ARTICLE FIRST. That the name and title of the Corporation hereby formed is declared to be "Henderson Mutual Insurance Company."

ARTICLE SECOND. That the objects and purposes for which the Corporation is established, and the nature of the business to be carried on by it, are hereby declared to be...

ARTICLE THIRTEEN. That the Capital Stock of this Corporation be and is hereby fixed to be one hundred thousand Dollars...

ARTICLE FOURTEEN. That the Corporation through its Board of Directors shall have the power and authority to contract with all persons...

ARTICLE FIFTEEN. That all the corporate powers of this Corporation shall be vested in a Board of Directors...

ARTICLE SIXTEEN. That whenever this Corporation is dissolved, either by limitation of the Charter...

Vertical text on the far right edge of the page, partially cut off.